

# Bulletin du quartier

Gatineau, Hiver 2010

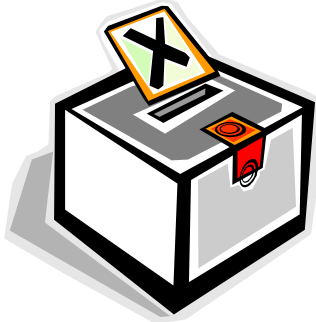
Numéro 11

## **Denise Laferrière**

Conseillère municipale  
District de Hull - Val-Tétreau



Bonjour chers citoyens et chères citoyennes,



En novembre dernier, vous avez exercé votre droit de vote afin d'élire le conseil municipal de la Ville de Gatineau pour les quatre prochaines années. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées afin d'exprimer leur choix. Le district de Hull-Val-Tétreau s'est distingué avec le plus bas taux de participation des 18 circonscriptions électorales avec un pourcentage de 33 % de votes exprimés, ce qui est plutôt navrant, car les enjeux entourant le développement du centre-ville risquent d'être mis de côté à cause de l'indifférence de ceux et celles qui y résident sans se faire entendre. Et pourtant, les défis ne manquent pas ! À commencer par votre implication accrue dans votre quartier, dans les affaires de votre ville et tout ce qui vous tient à cœur au niveau de votre communauté.

Vous pouvez compter sur ma collaboration afin de susciter votre participation citoyenne et ainsi améliorer notre milieu de vie, car ce n'est qu'ensemble que nous réussissons.

*Denise Laferrière, conseillère municipale du district de Hull-Val-Tétreau*

+++++

Le Programme Rénovation Québec, phase 6, que le conseil municipal a voté à la fin de septembre 2009 vise à stimuler l'accession à la propriété, particulièrement dans les zones de revitalisation comme l'Île de Hull. Le programme s'applique à tout bâtiment d'habitation de type unifamilial, duplex, triplex ou en condominium neuf (entre 2 et 6 logements) dont la construction a été complétée après l'entrée en vigueur de ce règlement et le demandeur doit s'engager par acte notarié à prouver qu'il occupera, durant au moins 36 mois à partir de la date d'acquisition à titre de résidence principale, un logement situé dans le bâtiment admissible.

La subvention est fixée à 5 000 \$ par bâtiment. La subvention est bonifiée de 2 500 \$ pour les bâtiments situés dans le secteur assujéti au Programme Particulier d'Urbanisme du centre-ville. De plus, la subvention est majorée de 2 500 \$ lorsqu'il y a présence d'au moins un enfant de 12 ans et moins et résidant en permanence avec le ménage du requérant. Au total, il est donc possible d'obtenir jusqu'à 10 000 \$ de subvention si toutes les conditions s'appliquent. Ceci n'est qu'un des nombreux volets reliés à l'habitation où il est possible d'obtenir de l'aide de la Ville. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Charles Hoffman au 819 243-2345 poste 4358 ou consultez le site Web de la Ville à [www.gatineau.ca](http://www.gatineau.ca) sous l'onglet guichet municipal, cliquez sur urbanisme et habitation puis sous Programme Rénovation Québec.

### **Travaux d'infrastructure dans le district de Hull-Val-Tétreau**

Travaux d'infrastructure en 2010 (séparation des égouts pluvial et sanitaire et remplacement de l'aqueduc). Voici la liste :

1. Rue Laval, entre les boulevards Sacré-Cœur et des Allumettières
2. Rue Saint-Rédempteur, entre les boulevards Sacré-Cœur et des Allumettières
3. Rue Champlain, entre le boulevard Sacré-Cœur et la rue Saint-Étienne
4. Rue Champlain, entre le boulevard des Allumettières et la rue Victoria
5. Rue Notre-Dame-de-l'Île, entre le boulevard des Allumettières et la rue Victoria
6. Rue Montcalm, entre les rues Wright et Papineau



Tous ces travaux doivent être réalisés d'ici le 31 décembre 2010 dans le cadre du programme PRECO. L'estimation préliminaire pour l'ensemble des travaux est de 11 millions de dollars.

Nous poursuivrons également avec la plantation d'arbres sur les rues Carillon et des Braves-du-Coin dont on a complété le pavage l'an dernier. De même, nous mettrons en place un exutoire d'égout pluvial sur la rue Montcalm, à la hauteur de la rue Papineau, à condition d'obtenir un certificat de conformité du ministère de l'Environnement du Québec. De même, nous mettrons en œuvre la phase 4 du projet du bassin en refaisant la rue Sainte-Bernadette et la section de la rue Carillon, entre les rues Wright et Sainte-Bernadette.

Encore cette année, les citoyens devront faire preuve de patience pour l'accès à leur propriété dans les segments de rues qui doivent être refaits. La Ville de Gatineau vous contactera au moment opportun.

## Nouvelles de votre quartier

Certains parcs du district de Hull-Val-Tétreau vont bénéficier du remplacement de leurs structures de jeux : au parc Saint-Jean-Bosco, 80 000 \$ sont prévus alors qu'au parc Desjardins dans le secteur Fournier, 100 000 \$ vont être dépensés. Enfin, la réfection de la surface d'asphalte du terrain de basketball du parc Moussette coûtera 55 000 \$.

Rue de la Coopération : en 1993, la Corporation du Centre hospitalier Pierre-Janet concluait une entente avec la Coopérative d'habitation Saint-Louis permettant l'utilisation de son terrain sis au coin des rues Pharand et de la Coopération à des fins de parc avec aire de jeux. Or, en 2009, le CHP-J informe la Ville de Gatineau qu'il désire se départir de ce terrain, ce qui mettrait fin à son utilisation actuelle comme parc. Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande alors d'acquérir ce terrain puisque la Ville de Gatineau ne dispose pas de parc de voisinage dans ce secteur qui répond aux besoins des jeunes.

Restait à déterminer la juste valeur du terrain. Les négociations ont permis d'en venir à une entente de principe entre le CHP-J et la Ville de Gatineau pour l'acquisition du lot au montant de 102 000 \$ plus les taxes applicables en décembre 2009. Une fois la transaction complétée, cela assurera la pérennité de la vocation publique de ce terrain comme parc et fera partie du plan quadriennal des parcs de la Ville de Gatineau pour son entretien et sa mise aux normes.

L'implantation de la **collecte des matières compostables** dans les bacs bruns de 80 litres débutera pendant la première semaine de mai. La Ville de Gatineau va faire une campagne d'information massive afin d'assurer la participation des citoyens pour détourner 29 000 tonnes métriques du site d'enfouissement à terme.

**Besoin d'un logement accessible ?** Entre Deux Roues est un organisme à but non lucratif qui offre une liste de logements accessibles à Gatineau. Son but est de faciliter l'intégration sociale et résidentielle des personnes ayant des incapacités physiques tout en rentabilisant les investissements faits en adaptation de domicile des logements ou maisons lorsque ces habitations deviennent vacantes.

Le service d'information habitations accessibles est un répertoire d'immeubles ou de logements accessibles et disponibles à louer ou à vendre. Entre Deux Roues recueille, par téléphone ou lors d'une visite, les informations fournies par les propriétaires des catégories suivantes : logement au privé, logement social, maison à vendre ou à louer, copropriétés ou condominiums. Contactez Entre Deux Roues au 819 770-2233.

Le 3-1-1 est la solution pour toute requête non urgente de la part des citoyens. Demandez votre numéro de requête composé de six chiffres pour en assurer le suivi.

Vous pouvez me joindre par courriel à [laferriere.denise@gatineau.ca](mailto:laferriere.denise@gatineau.ca) ou par téléphone au bureau des conseillers au 819 595-7110 ou encore au 819 778-0998 si vous désirez laisser un message.



Je vous invite à fureter dans mon site Web personnel à l'adresse suivante : [www.deniselaferriere.ca](http://www.deniselaferriere.ca) vous pourrez y consulter deux articles de mon blog : l'un s'intitule : que nous réserve 2010 à Gatineau? Alors que le second porte sur les intérêts de la population versus les besoins de la Ville. Vous pouvez consulter les archives des années 2007, 2008 et 2009; notamment, sur ce qui fait le succès d'un centre-ville à partir d'un voyage d'études que j'ai réalisé sur la côte ouest en route pour participer à un congrès sur la qualité de vie dans nos villes à Portland et en Oregon au printemps dernier.

[www.deniselaferriere.ca](http://www.deniselaferriere.ca)

*Denise Laferrière*

**Denise Laferrière**  
**Conseillère municipale du district de Hull-Val-Tétreau**  
**Téléphone : 819 595-7110 • Télécopieur : 819 595-8138**  
**Courriel : [laferriere.denise@gatineau.ca](mailto:laferriere.denise@gatineau.ca)**  
**Site Web personnel : [www.deniselaferriere.ca](http://www.deniselaferriere.ca)**

